

PRÉSENTATION DU PROJET CIGÉO

Groupe de suivi du HCTISN

3 février 2022

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

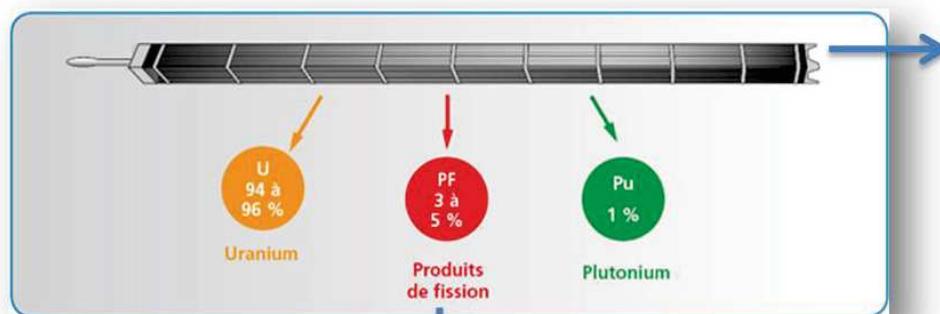


Les déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à Vie Longue (MA-VL)

Volume de déchets prévus : environ **73 000 m³ de déchets MA-VL** (dont environ 60% déjà produits) et **10 000 m³ de déchets HA** (dont environ 40% déjà produits)

Scénario industriel fourni par les producteurs, fin de vie du parc électronucléaire actuel

1- Déchets issus du traitement des combustibles usés



Coques et embouts
(MA-VL)



Produits de fission et actinides mineurs
vitrifiés (HA)



2- Déchets produits par l'exploitation des réacteurs et des autres installations (MA-VL)



Les déchets de haute activité (HA) et de moyenne activité à vie longue (MA-VL)

Ils sont entreposés en surface : Marcoule, Cadarache, La Hague et Bugey

Entreposage des colis vitrifiés, Orano



Entreposage des AVM à Marcoule

Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (Iceda) EDF au Bugey



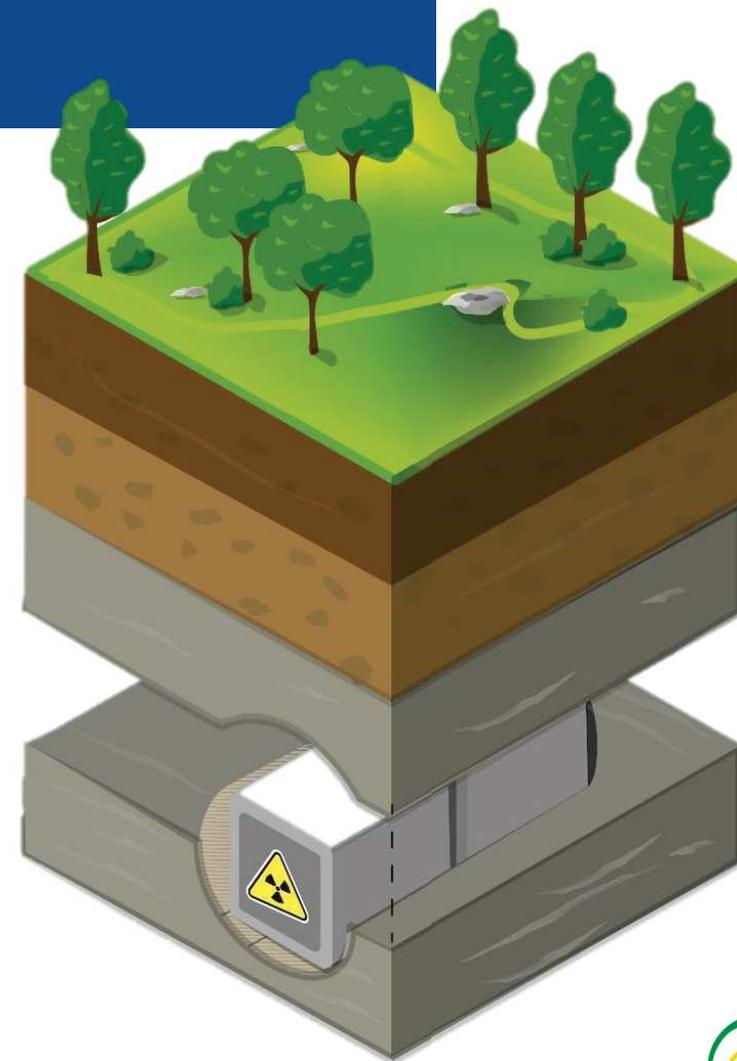
Le niveau de radioactivité et la durée de de vie des déchets HA et MA-VL ne permettent pas de les stocker, de manière sûre à long terme, en surface ou en faible profondeur.

Le principe du stockage géologique

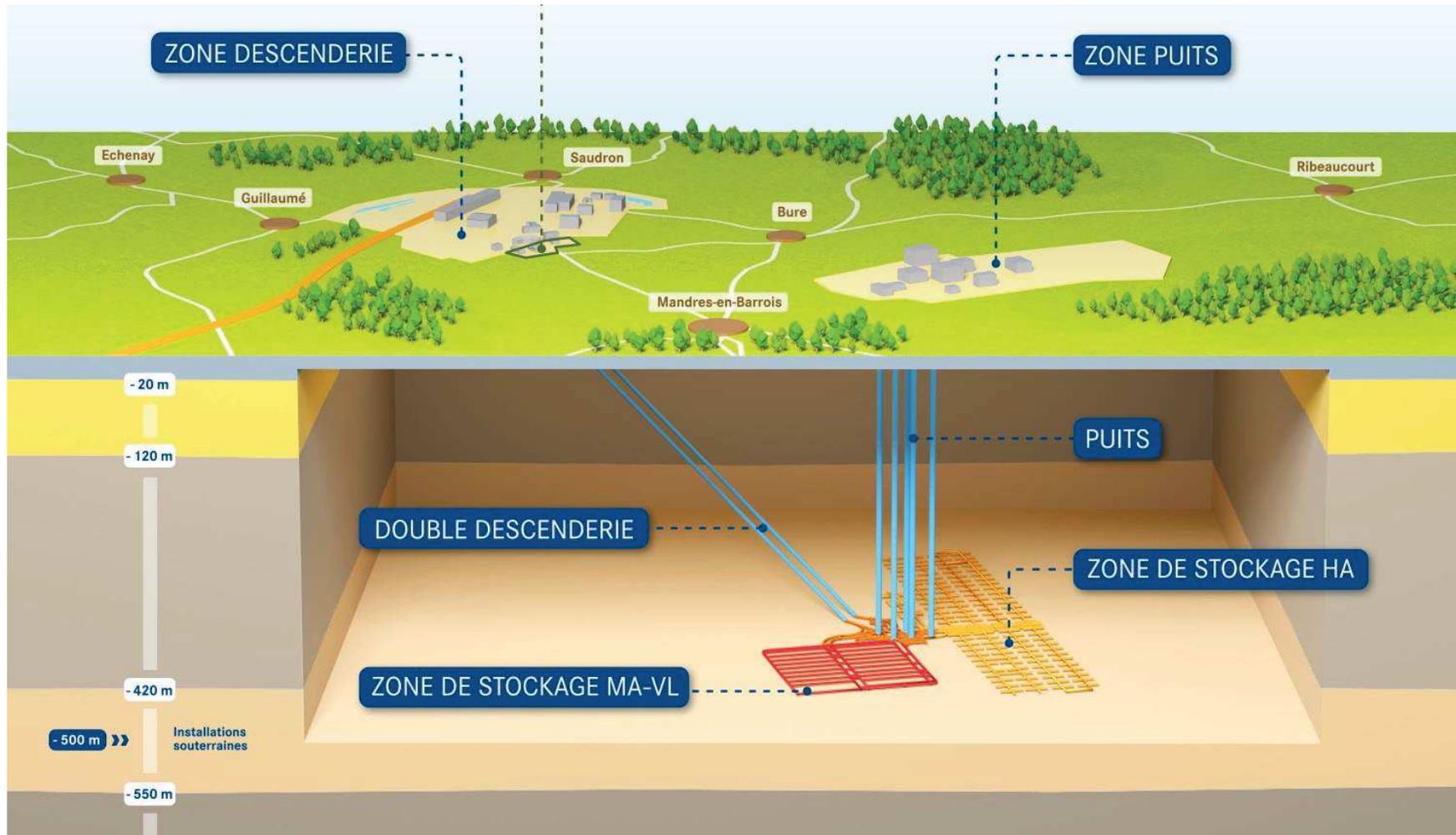
Objectif du stockage géologique : protéger l'homme et l'environnement sur le très long terme sans nécessiter d'intervention humaine

Principes :

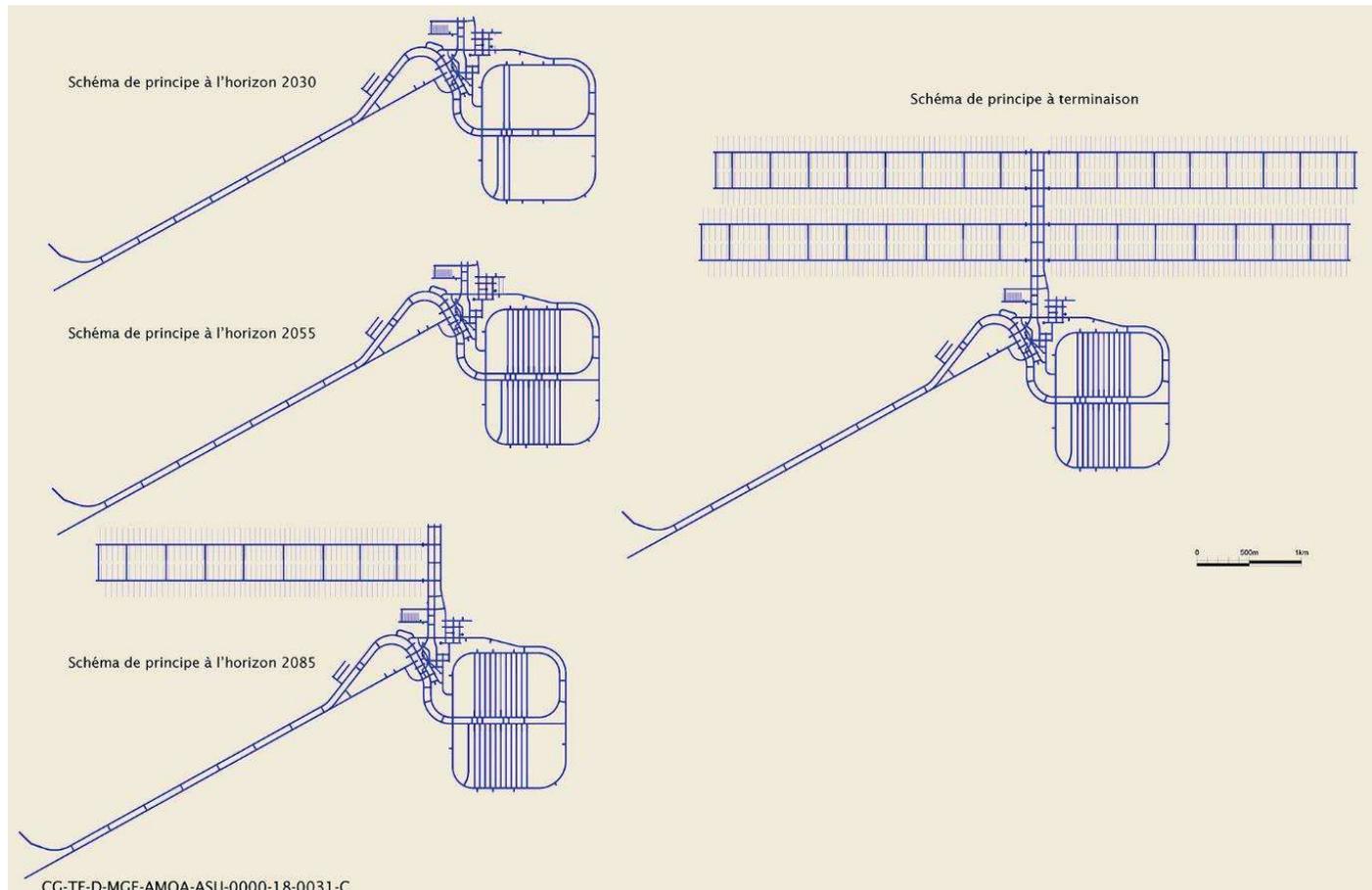
- **Isoler** les déchets de l'homme et l'environnement (profondeur du stockage)
- **Confiner** les substances radioactives (propriétés de la couche géologique)



Le projet de centre de stockage Cigéo



Un déploiement progressif qui permet flexibilité et adaptabilité



DDP/DIR/22-0004

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



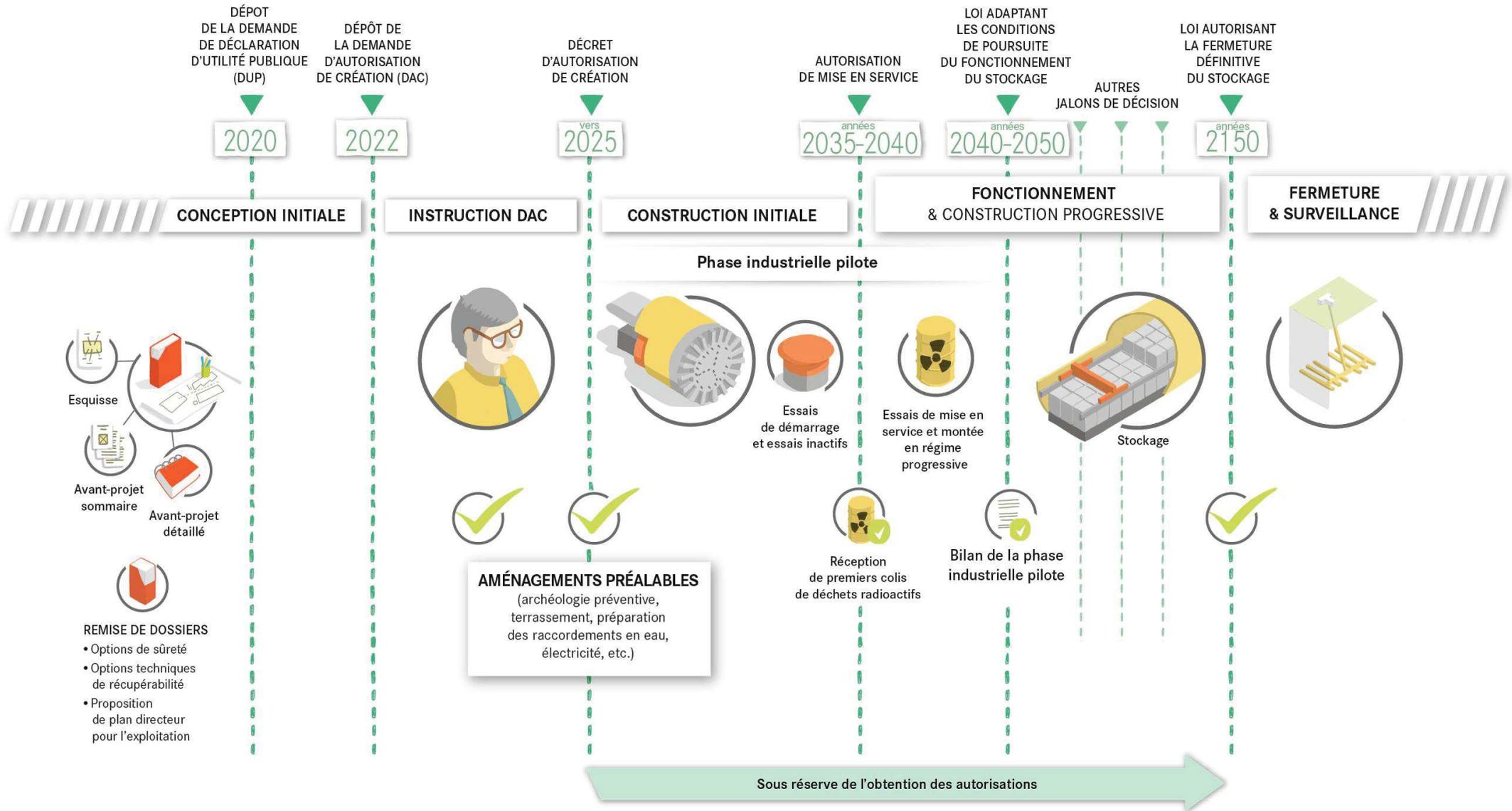
Point d'actualité

DDP/DIR/22-0004

Ce document est la propriété de l'Andra.
Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET GLOBAL CIGÉO



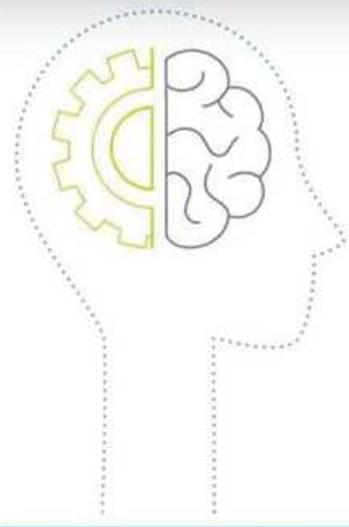
Point d'actualité

- Procédure DUP :
 - Enquête publique du 15/09 au 23/10/21,
 - Avis de la commission d'enquête en décembre 2021,
 - Saisine du Conseil d'Etat en cours pour avis avant décision du Premier ministre.
- DAC : préparation du dossier de demande d'autorisation de création, dépôt prévu courant 2022.
- Finalisation des concertations gouvernance et Phipil en cours en mars 2022 et poursuite des concertations locales.
- Prise en compte des actions à conduire par l'Andra dans le cadre du 5^e PNGMDR à venir.

La phase industrielle pilote et la gouvernance du projet Cigéo

La phase industrielle pilote (Phipil) correspond aux **premières années de déploiement et de fonctionnement du projet Cigéo**. D'une durée de 15 à 25 ans, elle répond à un double objectif :

- **Une phase d'apprentissage technique**
 - Conforter in situ, dans les conditions d'environnement réelles, des données utilisées pour sa conception et pour sa démonstration de sûreté
 - Prendre en main progressivement l'exploitation de l'installation industrielle
 - Préparer les phases suivantes
- **Une phase d'apprentissage de la gouvernance de Cigéo**
 - Les décisions et échanges pendant la Phipil constituent, pour la participation du public et des parties prenantes, des cas concrets pour mettre en place, roder et acquérir la pratique de la gouvernance



Phase Industrielle Pilote

Proposée par l'Andra à l'issue du débat public de 2013, cette phase est inscrite depuis 2016 dans le code de l'environnement.

Selon l'Andra, la gouvernance du centre de stockage Cigéo est la **façon dont seront préparées, prises et suivies les décisions relatives au développement et au fonctionnement du centre de stockage Cigéo.**



Processus de
GOVERNANCE

DDP/DIR/22-0004